

# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2018



UV GERMI

Société Anonyme au capital de 386 286,90 euros

SIRET : 519 114 235 00012

RCS 519 114 235

Adresse : Zac de La Nau 19240 SAINT-VIANCE

Tel : 05.55.88.18.88

Site internet : [www.uvgermi.fr](http://www.uvgermi.fr)

## SOMMAIRE

1 / PRESENTATION DE LA SOCIETE.....	4
2 / RAPPORT DE GESTION.....	4
<u>2.1. PARTICIPATION DES SALARIES.....</u>	<u>4</u>
2.1.1 IMPÔT SUR LES SOCIETES .....	4
2.1.2 RESULTAT NET.....	4
<u>2.2 LE BILAN.....</u>	<u>4</u>
2.2.1 ACTIF.....	4
2.2.1.1 Actif immobilisé.....	4
2.2.1.2 Actif circulant.....	5
2.2.2 PASSIF.....	5
2.2.2.1 Situation nette.....	5
2.2.2.2. Emprunts et dettes.....	6
2.2.3 TRESORERIE.....	6
<u>2.3 EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE.....</u>	<u>6</u>
2.3.1. OPERATION SUR LE CAPITAL .....	6
2.3.2 Filiales et participations.....	6
2.3.3 Faits marquants du premier semestre.....	6
2.3.4 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.....	7
2.4 <u>PRESENTATION DES COMPTES .....</u>	<u>7</u>
2.5 <u>DIVIDENDES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....</u>	<u>8</u>
2.6 <u>ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT .....</u>	<u>9</u>
2.7 <u>Tableau des résultats des cinq derniers exercices.....</u>	<u>9</u>
2.8 <u>Evolution prévisible de la situation de la société (article L. 332-1 II).....</u>	<u>10</u>
3/ DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE.....	11
3.1 <u>Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2018.....</u>	<u>11</u>
3.2 <u>Actions et Valeurs mobilières.....</u>	<u>11</u>

<b>3.3 Attribution de bons de souscriptions d'actions.....</b>	<b>11</b>
<b>3.4 Attribution d'actions gratuites.....</b>	<b>11</b>
<b>3.5 Attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions.....</b>	<b>12</b>
<b>3.6 Actions propres.....</b>	<b>12</b>
<b>4/ INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE.....</b>	<b>12</b>
<b>5/ RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....</b>	<b>12</b>
<b>5.1 Gouvernance de la Société.....</b>	<b>12</b>
<b>5.2 Conventions avec les parties liées.....</b>	<b>14</b>
<b>5.3 Tableau des délégations.....</b>	<b>16</b>
<b>6 / ANNEXES AUX COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2018 .....</b>	<b>18</b>
<b>7/DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....</b>	<b>45</b>

## **1/ PRESENTATION DE LA SOCIETE**

### **Description de l'activité de UV GERMI**

Basée à Saint-Viance près de Brive, UV GERMI est une société anonyme française spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'appareils utilisant la technologie des rayons ultraviolets (UV), à des fins de dépollution de l'eau (eaux usées ou non, issues ou à destination des activités humaines ou industrielles), de l'air (dépollution des sites industriels ou à usages collectifs) et des surfaces (pour les industries pharmaceutiques ou agro-alimentaires, notamment).

La Société, créée en 2010, bénéficie de la grande expérience de son dirigeant André Bordas qui dès 1995, convaincu du potentiel de la technologie UV, avait conçu et fabriqué des réacteurs de traitement UV destinés à la dépollution des eaux de culture sous serre. En effet, la technologie UV est une technologie de dépollution « physique » grâce à laquelle, il n'est pas nécessaire de recourir à des traitements chimiques inadaptés à ce type de culture.

La Société compte 35 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris depuis le 21 juillet 2017.

Adresse du siège social : Zac de La Nau – 19240 SAINT-VIANCE

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 519 114 235 RCS de Brive

## **2/ RAPPORT DE GESTION**

### **2.1 PARTICIPATION DES SALARIES**

La participation des salariés dans le capital s'élève à 0,06%.

Il n'y a pas eu, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, de provision comptabilisée au titre de la réserve spéciale de participation.

Il n'existe pas à la date du 30 juin 2018, de Plan d'Epargne Entreprise ouvert aux salariés.

#### **2.1.1 IMPÔT SUR LES SOCIETES**

Au 30 juin 2018, le crédit d'impôt est de 77 K€ contre 43 K€ au 30 juin 2017.

#### **2.1.2 RESULTAT NET**

Le résultat net s'élève à - 198 K€ contre - 33 K€ au 30 juin 2017.

## **2.2 LE BILAN**

### **2.2.1 ACTIF**

#### **2.2.1.1 Actif immobilisé**

Les immobilisations incorporelles s'établissent en valeur nette comptable à 409 K€ au 30 juin 2018 contre une valeur nette comptable de 433 K€ au 30 juin 2017.

Les immobilisations corporelles s'établissent en valeur nette comptable à 719 K€ au 30 juin 2018 contre une valeur nette comptable de 234 K€ au 30 juin 2017.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 161 K€ contre 62 K€ au 30 juin 2017 et représentent des frais de recherche et développement qui figurent à ce poste, jusqu'à la date de la première commercialisation du produit réalisé dans le cadre des travaux de R & D.

Les autres participations s'élèvent à 122 K€ et correspondent :

- D'une part, à la prise de participation au capital de la société OSHUN, à hauteur de 100 K€ société par actions simplifiée au capital de 500 K€, immatriculée au RCS d'Aix En Provence, sous le numéro 832 551 089 à hauteur de 20 %. Les autres ACTIONNAIRES de la SAS OSHUN sont la Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale à hauteur de 60 % et la Société Maintenance Informatique Organisation et Services (MIOS) à hauteur de 20 %.
- D'autre part, au capital de la filiale UV GERMI MIDDLE EAST, pour un montant de 22 K€, dont UV GERMI détient 100 % du capital

Les créances rattachées à des participations correspondent à une avance en compte courant à hauteur de 51 K€

Les autres titres immobilisés à hauteur de 70 K€ sont les actions propres acquises par la société dans le cadre du contrat de liquidité souscrit auprès de la société TSAF, Tradition Securities and Futures. Pour rappel, lors de la mise en œuvre du contrat de liquidité le 21 juillet 2017, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 150 000 € en espèces.

Au 30 juin 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 14 569 actions UV GERMI
- 81 672,32 € en espèces.

Il est rappelé que lors du bilan annuel au 31 décembre 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 14 552 actions UV GERMI
- 77 074,95 € en espèces.

### **2.2.1.2 Actif circulant**

Le stock de matières premières s'élevait à 718 K€ au 30 juin 2018 contre 610 K€ au 30 juin 2017.

Les travaux en cours représentaient 234 K€ au 30 juin 2018 contre 275 K€ au 30 juin 2017.

Les comptes clients et comptes rattachés s'élèvent à une valeur nette comptable de 846 K€ contre 1 028 K€ au 30 juin 2017, après prise en compte de dépréciation à au hauteur de 90 K€.

## **2.2.2 PASSIF**

### **2.2.2.1. Situation nette**

Les capitaux propres s'élèvent à 6 296 K€ au 30 juin 2018 contre 1 403 K€ au 30 juin 2017.

### **2.2.2.2. Emprunts et dettes**

Les dettes auprès des établissements de crédit s'élèvent à 792 K€, à échéance de 1 à 5 ans pour la totalité.

Les dettes financières diverses, à hauteur de 178 K€ comprennent une avance en compte courant de BORDAS SARL d'un montant de 140 K€, assortie d'intérêts sur compte courant de 36 K€.

Les dettes fournisseurs représentaient 589 K€ au 30 juin 2018, contre 573 K€ au 30 juin 2017.

Les dettes fiscales et sociales sont de l'ordre de 281 K€ au 30 juin 2018, contre 253 K€ au 30 juin 2017.

### **2.2.3 TRESORERIE**

La trésorerie nette s'élève à 4 932 K€ au 30 juin 2018, contre 354 K€ au 30 juin 2017.

## **2.3 EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE**

### **2.3.1 Opérations sur le capital**

Aucune opération n'est intervenue sur le capital depuis la clôture du 31 décembre 2017

### **2.3.2 Filiales et participations**

Depuis le 21 septembre 2017, la société a pris une participation au capital de la société OSHUN, société par actions simplifiée au capital de 500 K€, immatriculée au RCS d'Aix En Provence, sous le numéro 832 551 089 à hauteur de 20 % (soit 100 K€). Les autres ACTIONNAIRES de la SAS OSHUN sont la Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale à hauteur de 60 % et la Société Maintenance Informatique Organisation et Services (MIOS) à hauteur de 20 %

Depuis le 24 mai 2018 la filiale UV GERMI MIDDLE EAST FZE est officiellement enregistrée auprès du Gouvernement de Dubaï. UV GERMI détient 100 % du capital de sa filiale, d'un montant de 21 966,92 euros.

### **2.3.3 Faits marquants du premier semestre**

UV GERMI a participé pour la troisième fois à l'International Water Summit (IWS) à Abu Dhabi. A l'occasion de la sixième édition de ce Sommet, l'équipe d'UV GERMI a consolidé sa présence et renforcé ses liens avec les acteurs majeurs du secteur de l'environnement. Cette année, la société a rencontré près de 80 sociétés, ce qui a conforté le besoin d'implantation de sa filiale à Dubaï afin de répondre mieux et plus rapidement, aux attentes de ces prospects.

Pierre Jean VIALLE, Docteur en thermique spécialisé dans la ventilation et le traitement de l'air a rejoint UV GERMI au poste de Directeur Recherche & Développement depuis le 8 janvier 2018. Le Docteur Pierre Jean VIALLE compte plus de 20 années d'expérience en R&D, à des postes de management au sein d'institutions telles le Centre Technique des Industries Aérouniques et Thermiques (CETIAT) et de la Compagnie Industrielle d'Application Thermiques (CIAT), branche du groupe international UTC.

Forte de sa croissance en France, UV GERMI a poursuivi sa stratégie d'internationalisation avec la création de sa filiale UV GERMI MIDDLE EAST, à Dubaï. L'ensemble des solutions développées par UV GERMI couvre les besoins de dépollutions de l'eau, de l'air et des surfaces, exprimés par les acteurs publics et privés du Moyen-Orient. Dans ce contexte, le groupe travaille d'ores et déjà avec d'importants clients des secteurs hôtelier, hospitalier et du traitement de l'eau.

Elie ACHJI a été nommé responsable de cette filiale, afin de diriger l'ensemble des activités commerciales, marketing, support technique et administratives de la filiale. Diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Gustave Eiffel, Monsieur ACHJI a occupé pendant plus de sept ans, différents postes stratégiques au sein du groupe Air Liquide en France et à Dubaï, notamment en tant que Responsable Commercial aux Emirats. A travers son expérience, il a acquis une connaissance approfondie des techniques de vente sur le marché du Moyen-Orient.

### **2.3.4 Evénements importants survenus depuis le 30 juin 2018**

UV GERMI a participé à AQUA 2018, évènement majeur de l'Aquaculture co-organisé par l'European Aquaculture Society (EAS) et la World Aquaculture Society (WAS), du 25 au 29 août 2018 à Montpellier. Ce salon a été l'occasion de présenter des solutions innovantes de traitement de l'eau, développées afin de répondre aux attentes d'un marché en croissance continue, mettre en lumière la nouvelle gamme PEHD (Polyéthylène Haute densité) destinée à l'eau de mer et rencontrer tous les professionnels de l'aquaculture.

UV GERMI a annoncé l'ouverture de son Centre de Recherche et d'Innovation, visant à accélérer la R&D. Ce nouvel espace de 400 m<sup>2</sup> dispose de laboratoires entièrement équipés où les cinq chercheurs d'UV GERMI vont concevoir et tester les futures innovations. La recherche est un élément clé de la stratégie d'UV GERMI qui y consacre 20 % de son chiffre d'affaires.

## **2. 4 PRESENTATION DES COMPTES**

### Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 622 214 euros contre 2 520 953 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 69 089 euros contre 98 798 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 30,07 %.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 864 218 euros contre 934 310 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -7,50 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 111 049 euros contre 895 820 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 24, 02%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 35 393 euros contre 18 588 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 90,40 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 611 803 euros contre 553 514 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 10,53 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 237 346 euros contre 216 926 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 9,41 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 35 personnes contre 27 personnes au titre de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 96 613 euros contre 75 568 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 27,84 %.

Le montant des autres charges s'élève à 6 786 euros contre 7 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 983 209 euros contre 2 694 733 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 10,70 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 271 904 euros contre - 74 981 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 5 431 euros (- 2033 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à - 266 473 euros contre - 77 014 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de - 6 635 euros,  
- d'un crédit d'impôt sur les sociétés de 75 000 euros contre un crédit d'impôt sur les sociétés de 43 744 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018 se solde par une perte de 198 108 euros contre une perte de 33 270 euros pour l'exercice précédent.

Au 30 juin 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 8 204 209 euros contre 3 117 932 euros pour l'exercice précédent.

## **2.5 Dividendes au cours des trois derniers exercices**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

## **2.6 Activités en matière de recherche et de développement**

Au cours du premier semestre, notre Société s'est significativement investie en matière de recherche et de développement, notamment dans les domaines suivants :

- Déchloration par UV en moyenne pression
- Traitement de l'air des cabines d'avion
- Traitement de l'air des grands volumes intérieurs
- Spectrophotomètre en ligne
- Germi Serre
- GermiReuse
- Skid de traitement des produits phytosanitaires : OPTIO
- Gestion à distance

- Désinfection de vestiaires
- Désinfection de camions et chariots à linge
- Oxydation avancée du phénol
- Dispositif de nettoyage pour réacteurs canal ouvert
- Mise en place d'un banc de caractérisation aéraulique

UVGERMI a obtenu de BPI France, le label « Entreprise Innovante » en février 2017.

L'avancement des projets de recherche est conforme aux attentes de la Société, que ce soit sur la finalisation des projets existants ou sur la poursuite de l'élargissement de la gamme de produits.

## 2. 7 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices se présente comme suit :

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Durée de l'exercice	12 mois				
<b>I – Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social	386 287	73 658	73 658	69 241	30 000
b ) Nombre d'actions émises	2 575 246	1 473 162	1 473 162	1 384 816	3 000
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II – Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	4 756 005	4 419 001	4 255 750	3 347 677	3 606 413
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-109 142	-218 221	-84 972	102 024	192 920
c ) Impôt sur les bénéfices	-77 110	-99 245	-73 320	-87 291	-15 956
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-32 032	-118 976	-11 652	189 315	208 876
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-186 398	-239 799	-98 269	135 125	181 944
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III – Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0	-0	-0	0	70
b ) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	-0	-0	0	61
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV – Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	28	26	25	24	20
b ) Montant de la masse salariale	1 212 942	1 025 879	950 983	776 688	666 267
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	475 287	407 440	385 619	299 146	259 394

## 2.8 Evolution prévisible de la situation de la société (article L. 332-1 II)

Au cours du second semestre 2018, le groupe compte poursuivre et accélérer le développement amorcé au premier semestre dans ses différents axes stratégiques, à savoir :

1. Développer de nouveaux champs d'application sur les marchés de l'eau avec le renforcement et la structuration de l'équipe commerciale dirigée par Willy Fortunato ;
2. Déployer la technologie UV aux marchés de l'air et des surfaces ;
3. Accélérer la croissance géographique sur des zones à haut potentiel en s'appuyant sur la filiale UV GERMI MIDDLE EAST, basée aux Emirats Arabes Unis, véritable tremplin sur le Moyen et l'Extrême Orient.
4. Renforcement de la R&D avec le recrutement du Docteur Pierre-Jean Vialle en tant que Directeur Recherche & Développement et agrandissement du laboratoire. Pierre-Jean Vialle travaille en étroite collaboration avec le Docteur Gueric Vrillet, en charge de la direction technique.

La société a d'ores et déjà mis en place les outils nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés. La consolidation de l'équipe dirigeante va accélérer le déploiement technique et commercial, afin d'assurer la croissance du chiffre d'affaires, de l'ordre de 10 % sur le deuxième semestre.

### 3/ DETENTION DU CAPITAL SOCIAL ET DROIT DE VOTE DE LA SOCIETE

#### 3.1 Répartition du capital et des droits de vote au 30.06.2018

	Nombre d'actions Droit de vote simple	Nombre d'actions Droit de vote double	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
André Bordas	18 416	720 000	738 416	1 458 416	28,67%	37,03%
Bernadette Bordas		360 000	360 000	720 000	13,98%	18,28%
Sandrine Laviaille		400	400	800	0,02%	0,02%
SARL Bordas*	18 416	120 000	138 416	258 416	5,37%	6,56%
<b>Concert Bordas</b>	<b>36 832</b>	<b>1 200 400</b>	<b>1 237 232</b>	<b>2 437 632</b>	<b>48,04%</b>	<b>61,89%</b>
C. Chansiaud		400	400	800	0,02%	0,02%
P. Bordas		400	400	800	0,02%	0,02%
J.F. Bordas		400	400	800	0,02%	0,02%
C. Ribes	9 208		9 208	9 208	0,36%	0,23%
Actionnaires TEPA***	88 350	183 212	271 562	454 774	10,55%	11,48%
Auto-détention	14 569		14 569	0	0%	0%
Public****	1 041 492		1 041 492	1 041 492	40,44%	26,46%
<b>Total</b>	<b>1 190 434</b>	<b>1 384 812</b>	<b>2 575 246</b>	<b>3 960 058</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

\* Le capital de la SARL Bordas est détenu à 40% par Monsieur André Bordas, 50% par Madame Sandrine Laviaille (née Bordas), et 10% par Madame Bernadette Bordas. Madame Sandrine Laviaille est gérante de la société.

\*\*\* Actionnaires dits TEPA ayant investi dans la société au cours des exercices 2014 et 2015

\*\*\*\*y compris 9.208 actions nouvelles souscrites par M. Christian Ribes, administrateur de la société

A la connaissance de la Société et à la date d'établissement du présent document, il n'existe aucun autre actionnaire, détenant, directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital et des droits de vote.

Depuis la première admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth, il a été institué un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées et justifiant d'une inscription nominative au nom du même actionnaire depuis trois ans au moins.

#### 3.2 Actions et Valeurs mobilières

A la date du présent document, la Société n'a émis aucun titre donnant accès au capital.

#### 3.3 Attribution de bons de souscriptions d'actions

Aucune attribution de bons de souscriptions d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

#### 3.4 Attribution d'actions gratuites

Aucune attribution gratuite d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

### 3.5 Attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions

Aucune attribution d'options de souscriptions et/ou d'achat d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice écoulé.

### 3.6 Actions propres

- Au cours du premier semestre 2018, la société a procédé à l'acquisition de 21 219 de ses propres actions et en a cédé 21 612, au titre des articles L. 225-208 et L 225-209.
- Au 30 juin 2018, la société détient 14 159 de ses propres actions valorisées à 70 495,88 €.

## **4/INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE**

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Euronext Growth Paris le 21 juillet 2017, UV GERMI avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 29 juin 2017 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro 17-307, et disponible sur son site internet. Les éléments n'ont pas évolué à ce jour.

## **5/RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

### 5.1 Gouvernance de la Société

**Président Directeur Général**      Monsieur André BORDAS

Administrateurs :

- Madame Bernadette BORDAS
- Madame Corinne CHANSIAUD\*
- Monsieur Christian RIBES

\* Il est précisé que Madame Corinne CHANSIAUD est titulaire d'un contrat de travail avec la Société en qualité de contrôleur financier.

Le tableau ci-après précise les dates et conditions de nomination des membres du Conseil d'administration et de la direction générale.

Nom	Mandat	Principales fonctions dans la Société	Principales fonctions hors de la Société	Date de début et de fin de mandat
Monsieur André Bordas	Président du Conseil d'administration et directeur général	Président du Conseil d'administration et directeur général	Gérant de la société civile immobilière Bridal et gérant du groupement foncier agricole 2B	Nommé administrateur aux termes de l'assemblée générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé. Nommé président du Conseil d'administration par le Conseil d'administration en date du 16 avril 2014 pour une durée de six ans et directeur général par le Conseil d'administration en date du 17 avril 2014 pour une durée illimitée.
Madame Bernadette Bordas	Administrateur	Néant	Gérant de la société civile immobilière Bridal Responsable comptable de la S.A.R.L. Bordas	Nommée administrateur aux termes de l'assemblée générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.
Madame Corinne Chansiaud	Administrateur	Contrôleur financier	Aucune	Nommée administrateur aux termes de l'assemblée générale du 16 avril 2014 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.
Monsieur Christian Ribes	Administrateur	-	Président du Groupe Bois & Dérivés	Nommé administrateur aux termes de l'assemblée générale du 11 mai 2017 pour une durée de six années expirant à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos écoulé.

### Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les mandataires sociaux

Nom	Nature du mandat	Société
Monsieur André Bordas	Gérant	SCI Bridal
	Gérant	GFA 2B
Madame Bernadette Bordas	Gérant	SCI Bridal
Madame Corinne Chansiaud	-	-
Monsieur Christian Ribes	Président	SAS Bois & Dérivés
	Président	SAS Argil
	Président	SAS Arbos
	Président	SAS Arbopal
	Président	SAS Xylex
	Président	SAS ARBOWATTS
	Co-Gérant	Group <sup>t</sup> Forestier « Les Mille Sources »
	Président	BoisLim
	Trésorier	France Bois Régions
	Administrateur	SA Bontat
Administrateur	Sté de Caution Mutuelle Aprofor-Forestière Massif Central	
Administrateur	Centre de Valorisation des Agro-ressources	

### 5.2 Conventions avec les parties liées

#### Conventions conclues antérieurement et poursuivies sur l'exercice :

- **Convention de compte courant d'actionnaire avec la SARL BORDAS (actionnaire de la Société à hauteur de 6.56%) :**

Une avance en compte courant a été consentie à la Société pour un montant initial de 300 000 euros par la société SARL Bordas (dont Monsieur André BORDAS et Madame Bernadette BORDAS sont associés). Le solde au 30 juin 2018 était d'un montant de 174 631 euros (dont 34 631 euros d'intérêts capitalisés),

étant précisé que les intérêts supportés par la Société au titre du premier semestre 2018 se sont élevés à une somme de 2 184 euros.

- **Crédit vendeur accordé par la SARL BORDAS :**

Un crédit vendeur a été consenti à la Société par la société SARL BORDAS d'un montant initial de 50 000 euros lors de la cession, en date du 11 février 2010, de la branche d'activité de conception, fabrication de matériels industriels liés à la technologie des ultraviolets (à l'origine de l'activité de la Société), d'une durée de sept ans, rémunéré au taux annuel de 2%, dont l'intégralité était remboursée au 31 décembre 2017.

- **Convention de compte courant d'actionnaire avec Monsieur André BORDAS (actionnaire de la Société à hauteur de 37,03%) :**

Le compte courant d'associé dans la Société par Monsieur André BORDAS s'élevait au 30 juin 2018 à la somme de 2 180,55 €.

### **Nouvelles conventions conclues en 2018**

Aucune nouvelle convention n'a été conclue au cours du premier semestre 2018.

### **Nomination/Renouvellement des Commissaires aux Comptes**

La société GRANT THORNTON, a été nommée en tant que co-Commissaire aux Comptes titulaire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 février 2017 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

### **5.3 Tableau des délégations**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-dessous les délégations de compétence ou de pouvoirs et autorisations en cours de validité, accordées par l'assemblée générale du 11 mai 2017 au Conseil d'administration.

	Durée de validité	Plafond (valeur nominale)	Utilisation au cours de l'exercice
Emission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	26 mois	1% du capital social existant à la date de l'Assemblée générale mixte du 11 mai 2017	Néant
Emission d'actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois	Actions : 300.000 euros  Titres de créance : 15 millions d'euros	Néant
Emission d'actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public	26 mois	Actions : 300.000 euros (**)  Titres de créance : 15 millions d'euros (***)	Néant
Emission d'actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre, dans la limite de 20% du capital social par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens du paragraphe II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier (placement privé)	26 mois	Actions : 300.000 euros (**) dans la limite de 20% du capital social par an  Titres de créance : 15 millions d'euros (***)	Néant
Possibilité d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	26 mois	15% de l'émission initiale	Néant
Délégation de compétence consentie au conseil en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	26 mois	300.000 euros	Néant
Autorisation à donner au conseil de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre	38 mois	10%**** du capital social existant à la date de l'Assemblée générale mixte du 11 mai 2017	Néant
Autorisation à donner au conseil en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions	38 mois	10%**** du capital social existant à la date de l'Assemblée générale mixte du 11 mai 2017	Néant

(\*\*) Plafond commun

(\*\*\*) Plafond commun

(\*\*\*\*) Plafond commun

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Pour rappel, la société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus ; toutefois, ce nombre maximum est porté à vingt-quatre en cas de fusion selon les conditions fixées par la loi.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

Le nombre des administrateurs ayant atteint l'âge de 80 ans ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'administration. Lorsque ce seuil est dépassé, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire, à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

## **CENSEURS**

L'assemblée générale ordinaire peut nommer des censeurs, personnes physiques ou morales, choisies ou non parmi les actionnaires, qui ont pour seule fonction d'assister aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative. Le nombre des censeurs ne peut excéder cinq.

La durée de leurs fonctions est de six ans, expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat.

## **MODIFICATION DES STATUTS**

La modification des statuts se fait dans les conditions prévues par la réglementation.

## **6/ ANNEXES**

### **AUX COMPTES SEMESTRIELS**

**AU 30 JUIN 2018**

Bilan - Actif en euros	Montant	Amort. Prov	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	566 821	265 641	301 180	323 759
Concessions, brevets, droits similaires	48 443	45 355	3 088	4 411
Fonds commercial	105 000		105 000	105 000
Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	95 145	64 305	30 840	27 217
Autres immobilisations corporelles	465 588	182 516	283 072	144 689
immobilisations en cours	161 913		161 913	62 680
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Autres participations	121 967		121 967	
Créances rattachées à des participations	50 869		50 869	
Autres titres immobilisés	70 498		70 498	
Prêts				
Autres immobilisations financières	150		150	150
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 686 394</b>	<b>557 817</b>	<b>1 128 577</b>	<b>667 906</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	718 682		718 682	610 900
En cours de production de biens	234 262		234 262	275 373
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes	9 496		9 496	
Clients et comptes rattachés	936 974	90 183	846 791	1 028 903
Autres créances	612		612	534
Personnel, organismes sociaux	22 556		22 556	1 406
Etat, impôt sur les bénéfices	82 330		82 330	45 964
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	25 475		25 475	21 363
Autre	138 837		138 837	77 773
Capital souscrit et appelé non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 933 334		4 933 334	354 856
Charges constatées d'avance	63 257		63 257	32 954
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 165 815</b>	<b>90 183</b>	<b>7 075 632</b>	<b>2 450 026</b>
Prime de remboursemetn des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>8 852 209</b>	<b>648 000</b>	<b>8 204 209</b>	<b>3 117 932</b>

**Bilan - Passif en Euros****CAPITAUX PROPRES**

Capital social ou individuel	386 287	220 974
Primes d'émissions, de fusion, d'apport	6 112 733	1 033 281
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 924	6 924
Autres réserves		175 306
Report à nouveau	- 11 093	

**RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)**

Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 296 743</b>	<b>1 403 215</b>

**AUTRES FONDS PROPRES**

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		18 750
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>-</b>	<b>18 750</b>

**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		

**TOTAL PROVISIONS****DETTES**

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts	792 046	636 740
Découverts, concours bancaires	411	662
Emprunts et dettes financières diverses		
Divers		637
Associés	178 996	175 832
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		30 426
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	589 568	573 079
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	105 616	91 782
Organismes sociaux	123 443	115 017
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 725	32 753
Autres impôts, taxes et assimilés	15 145	13 742
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 966	
Autres dettes	43 550	25 297

**COMPTES DE REGULARISATION**

Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 907 466</b>	<b>1 695 967</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>8 204 209</b>	<b>3 117 932</b>

## Compte de résultat en euros

Production vendue de biens	2 564 418	2 419 123
Production vendue de services	57 796	101 830
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>2 622 214</b>	<b>2 520 953</b>
Production stockée	- 40 797	22 608
Production immobilisée	89 230	62 680
Subventions d'exploitation	4 497	989
Reprise sur amortissements et provision, transferts de charges	15 857	12 520
Autres produits	303	1
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 691 304</b>	<b>2 619 751</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements	907 054	890 626
Variation de stock de matières premières et approvisionnements	- 42 836	43 684
Autres achats et charges externes	1 111 049	895 820
Impôts, taxes et versements assimilés	35 393	18 588
Salaires et traitements	611 803	553 514
Charges sociales	237 346	216 926
Dotations aux amortissements sur immobilisations	91 946	73 693
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	4 667	1 875
Autres charges	6 786	7
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 963 208</b>	<b>2 694 733</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 271 904</b>	<b>- 74 982</b>
Produits financiers	9 996	905
Charges financières	4 565	2 937
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>5 431</b>	<b>2 032</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>- 266 473</b>	<b>- 77 014</b>
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	6 635	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 6 635</b>	<b>-</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>- 75 000</b>	<b>- 43 744</b>
<b>BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE</b>	<b>- 198 108</b>	<b>- 33 270</b>

## **Annexe des comptes semestriels**

***(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en euros.)***

*Note 1 Présentation de l'activité et des évènements majeurs*

- 1.1 Informations relatives à la Société et à son activité
- 1.2 Evènements marquants

*Note 2 Principes règles et méthodes comptables*

- 2.1 Principe d'établissement des comptes
- 2.2 Immobilisations incorporelles
- 2.3 Immobilisations corporelles
- 2.4 Immobilisations financières
- 2.5 Stocks et en-cours
- 2.6 Créances
- 2.7 Valeurs mobilières de placement
- 2.8 Opérations en devises étrangères
- 2.9 Provisions pour risques et charges
- 2.10 Indemnité de départs à la retraite
- 2.11 Emprunts
- 2.12 Subventions publiques à recevoir
- 2.13 Chiffres d'affaires
- 2.14 Frais de recherche et développement
- 2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel
- 2.16 CICE
- 2.17 CIR

*Note 3: Immobilisations incorporelles et corporelles*

*Note 4: Stocks*

*Note 5: Créances*

- 5.1 Créances clients
- 5.2 Détails des créances et ventilation par échéance

*Note 6 : Comptes de régularisation*

*Note 7 : Capitaux propres*

- 7.1 Variation des capitaux propres
- 7.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions
- 7.3 Distribution de dividendes

*Note 8 : Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation*

*Note 9 : Avances conditionnées*

*Note 10 : Emprunts auprès des établissements de crédit*

*Note 11 : Emprunts et dettes financières divers*

- 11.1 Compte courant André Bordas
- 11.2 Compte courant Sarl Bordas

*Note 12 : Echéances des dettes à la clôture*

*Note 13 : Détail des charges à payer et des produits à recevoir*

*Note 14 : Chiffre d'affaires*

*Note 15 : Transfert de charges*

*Note 16 : Produits et charges financiers*

*Note 17 : Produits et charges exceptionnels*

*Note 18 : Impôts sur les bénéfices*

*Note 19 : Parties liées*

19.1 Transactions avec des parties liées

19.2 Rémunérations des dirigeants

*Note 20 : Engagements donnés*

20.1 Indemnité de départ à la retraite

20.2 Compte personnel de formation (« CPF »)

20.3 Location financement et location simple

20.4 Baux commerciaux

20.5 Nantissement du fonds de commerce

20.6 Autres engagements financiers

*Note 21: Effectifs*

*Note 22 : Gestion et évaluation des risques financiers*

22.1 Risque de taux d'intérêt

22.2 Risque de crédit

22.3 Risque de change

*Note 23 : Honoraires des Commissaires aux Comptes*

*Note 24 : Evènements postérieurs à la clôture*

## PREAMBULE

L'exercice présenté au 30 juin 2018 a une durée de 6 mois.

L'exercice précédent présenté au 30 juin 2017 avait une durée de 6 mois.

Le total du au 30 juin 2018 est de 8 204 208,78 €.

Le résultat net comptable est une perte de 198 108,42 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15 octobre 2018 par les dirigeants.

## Note 1 : Présentation de l'activité et des événements majeurs

### 1.1 Information relative à la Société et à son activité

Créée en Janvier 2010, la Société UV GERMI développe des solutions permettant de dépolluer les eaux (usées, potables), l'air et de réaliser le traitement de surfaces industrielles basée sur la technologie des rayonnements ultra-violet

Bordas UV GERMI propose des installations complètes standards (réacteurs, machinerie...) et des réalisations sur-mesure en fonction des spécificités clients.

La Société UV GERMI est ci-après dénommée la « Société ».

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 2 622 K€, contre 2 520 K€ au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017. On enregistre une progression de 4 %.

#### Ventilation du chiffre d'affaires

Nature du chiffre d'affaires	France	Exportation	Total	
Vente de produits finis	2 384 048	180 369	2 564 417	97,80%
Prestations de services	47 249	211	47 460	1,81%
Produits des activités annexes	8 269	2 069	10 338	0,39%
<b>Total</b>	<b>2 439 566</b>	<b>182 649</b>	<b>2 622 215</b>	<b>100,00%</b>

### 1.2 Evènements marquants

Fort de sa croissance en France, UV GERMI a poursuivi sa stratégie d'internationalisation avec la création de sa filiale UV GERMI MIDDLE EAST, à Dubaï. UV GERMI détient 100 % du capital social de sa filiale, qui s'élève à 21 967 euros.

## Note 2 : Principes, règles et méthodes comptables

### 2.1 Principe d'établissement des comptes

Les comptes de la Société UV GERMI ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements émis ultérieurement par l'Autorité des Normes Comptables).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

#### *Méthodes préférentielles adoptées par la Société*

La société a appliqué les méthodes préférentielles suivantes :

- enregistrement des frais liés aux levées de fonds en moins de la prime d'émission (article L232-9 du Code de Commerce et avis du CU CNC n°2000-D du 21 décembre 2000), cf. note 7.1,
- capitalisation des coûts de développement à compter de l'exercice 2014 (article 212-3 du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général), cf. notes 2.2 et 3.

#### 2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées d'un fonds de commerce, de licences de logiciels et de frais de développement capitalisés.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

##### *Fonds de commerce*

Conformément à l'article 212-3.2 du règlement ANC 2014-3 relatif au Plan Comptable Général, sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

##### *Logiciels*

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés.

##### *Frais de développement*

Conformément à l'article 212-3.1 du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- b) l'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- c) la capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- d) la démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- e) la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation.

Les projets de développement figurent en immobilisations en-cours jusqu'à la date de première commercialisation du produit.

Les dépenses cessent d'être inscrites à l'actif lorsque l'immobilisation incorporelle est prête à être utilisée.

#### *Durées et modes d'amortissement*

Elles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par la Société, soit :

<i>Éléments</i>	<i>Durées / mode d'amortissement</i>
Licences et développement de Logiciels	1 à 3 ans – Linéaire
Frais de développement	4 à 5 ans – Linéaire
Fonds de commerce (technologie ultra-violets)	Durée d'utilisation non limitée

### 2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont principalement les suivants :

<i>Éléments</i>	<i>Durées / modes d'amortissement</i>
Matériel et outillages	5 ans – Linéaire
Stands	5 à 8 ans – Linéaire
Agencements des locaux	5 à 10 ans – Linéaire
Matériel de transport	4 à 5 ans – Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans – Linéaire
Mobilier	5 à 8 ans – Linéaire

### 2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur d'utilité qui tient compte notamment de la rentabilité actuelle et prévisionnelle de la filiale concernée et de la quote-part de capitaux propres détenue. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée par voie de provision, si la valeur d'utilité devient inférieure au coût d'acquisition.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

## 2.5 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

## 2.6 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées au cas par cas par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

## 2.7 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

## 2.8 Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion - actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

## 2.9 Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

## 2.10 Indemnité de départs à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

Cf. Note 20.1

## 2.11 Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

## 2.12 Subventions publiques à recevoir

### *Avances conditionnées*

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Emprunts et dettes financières divers » et leurs caractéristiques sont détaillées en note 11

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

### *Subventions*

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

## 2.13 Chiffres d'affaires

La reconnaissance du revenu dépend de la nature des ventes réalisées par la Société :

- Ventes internationales : le transfert de propriété intervient lors de l'enlèvement des marchandises chez UV GERMI (incoterms : Ex Works) ou lors de l'arrivée au port de la marchandise (incoterms : CIF (Cost Insurance and Freight))
- Ventes d'installations standards à des distributeurs et de pièces de rechanges :
  - le transfert de propriété intervient lors de l'enlèvement des marchandises chez UV GERMI (incoterms : Ex Works). Les contrats ne comportent pas de clauses spécifiques de retours.
- Ventes d'installations sur-mesure :
  - Les prestations du bureau d'étude sont facturées lors de la livraison de l'étude.
  - La reconnaissance du revenu d'une installation sur-mesure intervient lors de la mise en service de l'installation. Une retenue de garantie peut être prévue dans certains cas et remboursée à l'issue d'une période définie contractuellement.

## 2.14 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont enregistrés en charges.

Les frais de développement remplissant les critères énoncés à la note 2.2 sont capitalisés.

## 2.15 Distinction Résultat courant et Résultat exceptionnel

Le Résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le Résultat exceptionnel.

## 2.16 Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Au titre du premier semestre 2018, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 20 908 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de même période, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel et améliore

ainsi le résultat d'exploitation.

### 2.17 Crédit d'Impôt Recherche

Des Crédits d'Impôt Recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le Crédit d'Impôt Recherche est présenté dans le compte de résultat au crédit de la ligne « impôts sur les bénéfices ».

La Société bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche depuis sa création.

### Note 3 : Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Valeurs brutes des immobilisations (Montants en euros)	31/12/2017	Acquisitions	Cessions	Reclassements		30/06/2018
				Transfert		
immobilisations incorporelles	606 114	114 150				720 264
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>606 114</b>	<b>114 150</b>	-	-		<b>720 264</b>
Immobilisations corporelles	568 520	154 129				722 649
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>568 520</b>	<b>154 129</b>	-	-		<b>722 649</b>
Participations capital OSHUN	100 000					100 000
Participations capital UV GERMI MIDDLE EAST		21 967				21 967
Actions propres UV GERMI	70 937		441			70 496
Avances UV GERMI MIDDLE EAST		50 869				50 869
Dépôts et cautionnements	150					150
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>171 087</b>	<b>72 836</b>	<b>441</b>		-	<b>243 482</b>
						<b>Valeurs nettes des immobilisations au 30/06/2018</b>
<b>Amortissements et dépréciations des immobilisations</b> (Montants en euros)	<b>31/12/2017</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>		<b>30/06/2018</b>	
Immobilisations incorporelles	247 425	63 571			310 996	310 996
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>247 425</b>	<b>63 571</b>	-		<b>310 996</b>	<b>310 996</b>
Immobilisations corporelles	218 447	28 374			246 821	246 821
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>218 447</b>	<b>28 374</b>	-		<b>246 821</b>	<b>246 821</b>

A l'issue de sa création, la Société a acquis le 11 février 2010 un fonds de commerce lié à la technologie des ultra-violets pour 105 K€ auprès de la société BORDAS SARL. Ce fonds de commerce représente l'activité exercée par la société.

Les titres de participation SAS OSHUN sont évalués à leur valeur nominale et n'ont subi aucune dépréciation. Il en va de même pour les titres de participation UV GERMI MIDDLE EAST FZE. Les autres titres immobilisés, actions propres UV GERMI sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode FIFO, et n'ont subi aucune dépréciation. Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôt et cautionnement, évalués à leur valeur nominale.

### Note 4 : Stocks

#### Stocks

#### (montants en euros)

	30/06/2018	30/06/2017
Stocks de matières premières	718 682	610 900
Stocks d'encours de production de biens	234 262	275 373
<b>Total brut des stocks</b>	<b>952 944</b>	<b>886 273</b>
Dépréciation des stocks de matière première		
<b>Total dépréciation des stocks</b>		
<b>Total net des stocks</b>	<b>952 944</b>	<b>886 273</b>

### **Composition des stocks**

Les stocks de matières premières sont essentiellement constitués de composants électroniques, de ballasts, de lampes ultra-violettes, de corps en inox et en PEHD (« Polyéthylène Haute Densité »).

Les stocks d'en-cours sont constitués des équipements de dépollution en-cours de montage dans les ateliers.

### **Note 5 : Créances**

#### 5.1 Créances clients

<b>CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2018</b>	<b>30/06/2017</b>
Créances clients et comptes rattachés	936 974	1 109 454
<b>Total brut des créances clients et comptes rattachés</b>	<b>936 974</b>	<b>1 109 454</b>
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés	90 183	80 551
<b>Total dépréciations des créances clients et comptes rattachés</b>	<b>90 183</b>	<b>80 551</b>
<b>Total net des créances clients et comptes rattachés</b>	<b>846 791</b>	<b>1 028 903</b>

Les produits de la Société sont vendus essentiellement à des distributeurs, des donneurs d'ordre dans le monde de l'environnement et à des collectivités locales.

Le risque de défaillance a été évalué comme faible.

La dépréciation des créances clients est établie au cas par cas en fonction du risque estimé de non recouvrement.

#### 5.2 Détails des créances et ventilation par échéance

Le tableau ci-après détaille les composantes des postes « Créances » aux 30 juin 2018, ainsi que leurs ventilations à un an au plus ou plus d'un an :

ETATS DES CREANCES (Montants en euros) De l'actif immobilisé	Montant brut	30/06/2018	
		A 1 an au plus	A plus d'1 an
Titres de participation	121 967		121 967
Actions propres	70 496	70 496	
Créances rattachées à des participations	50 869		50 869
Autres immobilisations financières	150		150
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>243 482</b>	<b>70 496</b>	<b>172 986</b>
<b>De l'actif circulant</b>			
Créances clients	936 974	821 813	115 161
Avances, acomptes versés/commandes			
Personnel, organismes sociaux	22 556	22 556	
Etat-impôt sur les bénéfiques	82 330	82 330	
Etat-produits à recevoir	126 834	126 834	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 475	25 475	
Fournisseurs débiteurs	612	612	
Autres débiteurs	12 003	12 003	
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>1 206 784</b>	<b>1 091 623</b>	<b>115 161</b>
Charges constatées d'avance	63 257	63 257	
<b>Total général</b>	<b>1 513 523</b>	<b>1 225 376</b>	<b>288 147</b>

(1) Les créances clients à plus d'un an correspondent aux clients douteux ou litigieux

En l'absence de résultat imposable, la créance sur l'Etat relative au Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») est remboursable l'année suivant celle de sa constatation, compte tenu du statut de PME Communautaire de la Société.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (« CICE ») est imputé sur l'impôt sur les sociétés. La fraction non imputée fera l'objet d'une demande de remboursement par la Société l'année suivant sa constatation, compte tenu de son statut de PME Communautaire.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, la Société a utilisé ce crédit d'impôt à la reconstitution de son fonds de roulement.

#### Note 6 : Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance pour un montant de 63 257 euros, correspondent à des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Note 7 : Capitaux propres

### 7.1 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au 30 juin 2018, s'analyse comme suit :

UV GERMI	Nombre d'actions	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	Autres Réserves	Report à Nouveau	Résultat net	Capitaux propres
Variation des capitaux propres								
Au 31 décembre 2017	2 575 246	386 287	6 924	6 112 733	175 305		186 398	6 494 851
Affectation du résultat 2017					- 175 305	11 093		
Résultat net au 30/06/2018							- 198 108	
Au 30 juin 2018	2 575 246	386 287	6 924	6 112 733	-	11 093	- 198 108	6 296 743

### 7.2 Composition du capital social et détail par catégories d'actions

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	30/06/2018	31/12/2017
Capital (en euros)	386 287	386 287
Nombre d'actions	2 575 246	2 575 246
Valeur nominale (en euros)	0,15 €	0,15 €

La société n'a pas mis en place de plans de Stock-Options ou de Bons de Souscriptions d'Actions (BSA).  
La société compte 683 actionnaires au nominatif, au 30 juin 2018.

#### *Gestion du capital*

La politique de la Société consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et de soutenir le développement futur de l'activité.

### 7.3 Distribution de dividendes

La Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa création.

## Note 8 : Provisions pour risques et charges et provisions pour dépréciation

### PROVISIONS

(montant en euros)	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises avec objets	Reprises sans objets	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Total des provisions pour risques et charges					
	Montant début d'exercice				Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations financières					
Provisions sur stocks et en-cours					
Provisions sur comptes clients	88 801	4 666	3 284		90 183
Total provisions pour dépréciations	88 801	4 666	3 284		90 183

### Litiges et passifs

La Société peut être impliquée dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée par la Société dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de la Société.

A la date du présent document, la société n'a pas de litiges en cours.

### Note 9 : Avances conditionnées

Les avances conditionnées sont composées d'avances remboursables accordées par des organismes publics (OSEO devenu BPI France).

Le tableau ci-dessous présente la composition et l'évolution des avances conditionnées :

#### ECHÉANCIER DES AVANCES REMBOURSABLES

(Montant en euros)	Aide à l'innovation BPI 50 K€	Aide à l'innovation BPI 40 K€	Aide à l'innovation BPI 50 K€	Aide à l'innovation BPI 40 K€
	Au 30 juin 2018		Au 30 juin 2017	
Montant dû à 1 an au plus	-	-	10 500	8 250
Montant dû à 1 an au plus et mois de 5 ans	-	-	10 500	8 250
Montant dû à 5 ans et plus				

La Société n'a pas obtenu de nouvelle avance remboursable au cours du premier semestre.

### Note 10 : Emprunts auprès des établissements de crédit

#### EVOLUTION DES EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

(montant en euros)	Emprunt crédit agricole 50 K€ 26/12/2013	Emprunt banque populaire 150 K€ 16/06/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 30/04/2015	Emprunt BPI innovation 300 K€ 16/01/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 01/03/2017	Emprunt crédit agricole 300 K€ 03/01/2018
<b>Au 31 décembre 2017</b>	10 443	75 891	72 500	285 000	127 928	300 000
Encaissement						
(-) Remboursement	4 885	15 033	15 000	30 000	14 798	
(-) Intérêts courus 2016						
(+) Intérêts courus 2017						
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>5 558</b>	<b>60 858</b>	<b>57 500</b>	<b>255 000</b>	<b>113 130</b>	<b>300 000</b>

**CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS AUPRES DES**

	Emprunt agricole 50 K€ 26/12/2013	Emprunt banque populaire 150 K€ 16/06/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 30/04/2015	Emprunt BPI innovation 300 K€ 16/01/2015	Emprunt crédit agricole 150 K€ 01/03/2017	Emprunt crédit agricole 300 K€ 03/01/2018
<b>ETABLISSEMENTS DE CREDITS (montants en euros)</b>						
Montant	50 000	150 000	150 000	300 000	150 000	300 000
Date de mise en place	26/12/2013	16/06/2015	30/04/2015	16/01/2015	01/03/2017	03/01/2018
Durée	60 mois	60 mois	60 mois	Terme au 30/06/2022	60 mois	66 mois
Taux d'intérêts annuel fixe	2,19%	0,95%	0,98%	0,00%	0,90%	0,77%
Différé de remboursement	néant	néant	néant	Différé d'amortissement suivi d'une période d'amortissement linéaire avec une première échéance à terme échu payable le 30/09/2017	néant	Différé d'amortissement de 24 mois
Mode de remboursement	mensualité constante	mensualité constante	mensualité constante	Trimestriel	mensualité constante	mensualité constante
Garantie	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Nantissement de placement à hauteur de 300 K€

**Note 11 : Emprunts et dettes financières divers**

Le tableau ci-dessous présente la composition et l'évolution des emprunts et dettes financières divers

**EVOLUTION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES**

(montant en euros)	Compte courant André Bordas	Compte courant Sarl Bordas	Total
Au 31 décembre 2017	2 181	174 631	176 812
(+) Encaissement			-
(-) Remboursement			-
(+) Intérêts courus		2 184	2 184
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>2 181</b>	<b>176 815</b>	<b>178 996</b>

**ECHEANCIER DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES**

(montant en euros)

	Compte courant André Bordas	Compte courant Sarl Bordas	Total
<b>Au 30 juin 2018</b>			
<b>Au 30 juin 2018</b>	<b>2 181</b>	<b>176 815</b>	<b>178 996</b>
Montant dû à un an au plus	2 181	176 815	178 996
Montant dû à plus d' 1 an et moins de 5 ans			
Montant dû à 5 ans et plus			

### 11.1 Compte courant André Bordas

Le compte courant avec André Bordas est remboursable sur demande et ne porte pas intérêt.

### 11.2 Compte courant SARL Bordas

Le compte courant avec la SARL Bordas est remboursable sur demande et porte intérêt au taux de 1,94 %.

#### **Note 12 : Echéances des dettes au 30 juin 2018**

ETATS DES DETTES (montants en euros)	30/06/2018			
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Dettes financières</b>				
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts	792 046	155 640	636 406	
Découverts, concours bancaires	411	411		
Emprunts, dettes financières diverses				
Divers				
Associés	178 996	178 996		
<b>Total des dettes financières</b>	<b>971 453</b>	<b>335 047</b>	<b>636 406</b>	-
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	589 568	589 568		
Personnel et comptes rattachés	105 616	105 616		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	123 443	123 443		
Etat, taxes et versements assimilés	51 870	51 870		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 967	21 967		
Autres dettes	43 550	43 550		
<b>Total des dettes d'exploitation</b>	<b>936 014</b>	<b>936 014</b>		
<b>Total général</b>	<b>1 907 467</b>	<b>1 271 061</b>	<b>636 406</b>	

#### **Note 13 : Détail des charges à payer et des produits à recevoir**

Les charges à payer s'analysent comme suit au 30 juin 2018 :

Détail des charges à payer (montants en euros)	30/06/2018	30/06/2017
<b>Emprunts &amp; dettes auprès des établissements de crédit</b>	721	811
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	36 815	33 651
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	168 263	145 440
<b>Autres dettes</b>	17 394	18 385
<b>Total général</b>	<b>223 193</b>	<b>198 287</b>

Les produits à recevoir s'analysent comme suit au 30 juin 2018 :

**Détail des produits à recevoir**  
(montants en euros)

	30/06/2018	30/06/2017
Fournisseurs-Avoirs non parvenus		
Factures à établir		
Autres créances	159 502	77197
Disponibilités	1 245	
<b>Total des produits à recevoir</b>	<b>6 916</b>	<b>77197</b>

**Note 14 : Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la Société est composé essentiellement de la mise en place d'installations complètes standards (réacteurs, machinerie...), de réalisations sur-mesure en fonction de spécificités clients et d'études.

**Note 15 : Transfert de charges**

**TRANSFERT DE CHARGES**  
(Montants en euros)

	30/06/2018	30/06/2017
Avantages en nature accordés au salariés	11 807	11104
Aides à l'embauche	383	
Remboursements CPAM-Prévoyance	188	
Remboursement d'assurances liés à des sinistres	196	1017
Remboursement d'organismes formateurs		399
Autre	25	
<b>Total des transferts de charges</b>	<b>12 599</b>	<b>12520</b>

**Note 16 : Produits et charges financiers**

**PRODUITS FINANCIERS**  
(Montants en euros)

	30/06/2018	30/06/2017
Gains de change		
Autres produits financiers		905
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	9 996	
<b>Total des produits financiers</b>	<b>9 996</b>	905

**CHARGES FINANCIERES**  
(Montants en euros)

Intérêts sur emprunts	2 381	1 579
Intérêts courus C/C	2 184	1 358
Intérêts bancaires		
Perte de change		
Autres charges financières		
<b>Total des charges financières</b>	<b>4 565</b>	<b>2 937</b>

## Note 17 : Produits et charges exceptionnels

### PRODUITS EXCEPTIONNELS

(montants en euros)	30/06/2018	30/06/2017
Produit de cession des éléments de l'actif cédés		
Total des produits exceptionnels	-	-

### CHARGES EXCEPTIONNELLES

(montants en euros)	30/06/2018	30/06/2017
Pénalités, amendes, dons	6635	
Valeur nette comptable des éléments de l'actif cédés		
Redressement d'impôts		
Dotation aux amortissements exceptionnels		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>6635</b>	<b>0</b>

## Note 18 : Impôts sur les bénéfices

Suite aux levées de fonds réalisées en 2014, 2015 et 2017 les frais relatifs à ces levées (enregistrés en moins de la prime d'émission) ont fait l'objet d'une déduction fiscale conduisant la Société à présenter un résultat fiscal déficitaire dès 2014.

Ainsi, elle ne supporte pas de charge d'impôt.

Les montants comptabilisés en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés sont relatifs :

- Au Crédit d'Impôt Recherche (CIR) estimé au 30/06/2018 pour un montant de 72 000 €,
- A la réduction impôt mécénat au 30/06/2018 pour un montant de 3 000 €.

Le montant des déficits fiscaux indéfiniment reportables dont dispose la Société s'établit à 2 077 K€ au 30 juin 2018.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France.

## Note 19 : Parties liées

### 19.1 Transactions avec des parties liées

#### BORDAS SARL

Dans le cadre de la création de la Société en 2010, plusieurs transactions avec la société BORDAS SARL sont intervenues. La société BORDAS SARL est actionnaire à hauteur de 6,56% de la société UV GERMI.

#### Acquisition d'un fonds de commerce et crédit vendeur

La société a acquis auprès de la BORDAS SARL un fonds de commerce lié à la technologie des ultra-violets. Cette acquisition a été financée par crédit-vendeur sous la forme d'un emprunt de 50 K€.

#### Financement du besoin en fonds de roulement

Les besoins en fonds de roulement de l'activité ont été financés par l'apport en compte-courant de BORDAS SARL pour un montant initial de 300 K€ rémunérés au taux de 1,94%. Le solde au 30 juin 2018 du compte courant s'élève à 174 K€ dont 34 K€ d'intérêts capitalisés.

#### 19.2 Rémunérations des dirigeants

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme des dirigeants sociaux d'une Société Anonyme à Conseil d'administration le Président du Conseil d'administration, les directeurs généraux ainsi que les administrateurs personnes physiques ou morales (et leurs représentants permanents).

Les rémunérations versées aux dirigeants de la société UV GERMI au cours de l'exercice 2017 sont les suivantes :

	Exercice 2017		
	Rémunération	Avantages en nature <sup>1)</sup>	Total
<b>Monsieur André Bordas – Président du Conseil d'administration et Directeur général</b>	41 069 €	2 599€	92 040 €
Madame CHANSIAUD Corinne Administratrice	20 040 €		20 040 €

#### **Note 20 : Engagements donnés**

##### 20.1 Indemnité de départ à la retraite

###### *Méthodologie de calcul*

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements d'UV GERMI en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives.

Ces obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées aux dates de clôtures des trois exercices présentés. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision dans les comptes de la Société mais constituent un engagement hors bilan.

Ce montant est déterminé aux différentes dates de clôture sur la base d'une évaluation actuarielle qui repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

### Engagements calculés

Les engagements calculés pour indemnités de départ à la retraite s'analysent comme suit :

<b>INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2018</b>	30/06/2017
Montant des engagements	<b>62284</b>	76648

### 20.2 Compte personnel de formation (« CPF »)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le compte personnel de formation (« CPF ») se substitue au droit individuel à la formation (« DIF »).

Les coûts de formation au titre du CPF sont désormais financés par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (« OPCA ») auquel les cotisations pour la formation professionnelle ont été versées. La société n'a donc plus d'engagement à ce titre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### 20.3 Location financement

La société a conclu des contrats de crédits-baux pour le financement de certains de ses véhicules. Le tableau suivant présente une information synthétique relative aux engagements de la société :

<b>CREDIT BAIL (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2018</b>
<b>Valeur d'origine</b>	<b>80 172</b>
Amortissements : dotations de l'exercice	10 022
- cumuls exercices antérieurs	31 703
<b>Total</b>	<b>38 447</b>
<b>Redevances payées</b>	
- cumuls exercices antérieurs	36 640
- redevances de l'exercice	9 441
<b>Total</b>	<b>46 081</b>
<b>Redevances restant à payer</b>	
- à un an au plus	18 882
- à plus d'un an et cinq ans au plus	16 713
- à plus de cinq ans	
<b>Total</b>	<b>35 595</b>
<b>Valeur résiduelle</b>	
- à un an au plus	
- à plus d'un an et cinq ans au plus	6 370
- à plus de cinq ans	
<b>Total</b>	<b>6 370</b>

A compter du milieu de l'exercice 2016, la société a procédé à un changement du mode de financement des véhicules de transport en passant de contrats de crédit-bail à des contrats de location longue durée.

## 20.4 Baux commerciaux

### *Locations immobilières*

UV GERMI SA a conclu les baux commerciaux suivants :

#### Bâtiment « Hall d'exposition, bureau d'études, dépôt, unité de fabrication » :

Adresse	Zac de la Nau 19240 Saint Viance
Durée	1 <sup>er</sup> avril 2008 – 31 mars 2020
Départ anticipé	Possible avec un préavis de 6 mois avant l'expiration de la période triennale en cours

#### Bâtiment « Unité de stockage » :

Adresse	Zac de la Nau 19240 Saint Viance
Durée	1 <sup>er</sup> février 2010 – 31 janvier 2019
Départ anticipé	Possible avec un préavis de 6 mois avant l'expiration de la période triennale en cours

### *Charges et engagements*

Le montant des loyers comptabilisés au 30 juin 2018 et les engagements jusqu'à la prochaine période triennale s'analysent comme suit :

Lieu	Contrats de location immobilière	Date de début effectif du bail	Date de fin du bail	Charges de location hors charges au 30/06/2018	Engagement jusqu'à la prochaine période de résiliation		
					A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
SAINT VIANCE	Hall d'exposition, bureau d'études, dépôt, unité de	01/04/2008	31/03/2020	21 167	42 334	31 750	
SAINT VIANCE	Unité de stockage avec parking	01/02/2010	31/01/2019	21 220	24 757		

## 20.5 Nantissement du fonds de commerce

La société a consenti deux nantissements au fonds de commerce :

- Le 11 février 2010 au profit de la Banque Populaire Centre Atlantique, pour un montant de 110 819,60 €.
- Le 24 décembre 2010 au profit de la Caisse Régionale Crédit Agricole Centre France pour un montant de 110 000 €.

Toutefois, les emprunts dans le cadre desquels lesdits nantissements avaient été mis en place ayant été remboursés en totalité, les mains levées sur lesdits nantissements ont été émises en juillet 2017.

## 20.6 Autres engagements financiers

### *Cautions bancaires*

- Caution bancaire auprès du Crédit Agricole Centre France de 3 498 € au titre d'une retenue de garantie envers un client à échéance 14 décembre 2021.

## Note 21 : Effectifs

Les effectifs moyens de la société UV GERMI au cours du premier semestre 2018 sont les suivants :

EFFECTIFS	30-06-2018	30/06/2017
Cadres	8	7
Agents de maîtrise et techniciens	18	11
Ouvriers	8	9
Contrat de professionnalisation	1	
<b>Total effectifs</b>	<b>35</b>	<b>27</b>

## Note 22 : Gestion et évaluation des risques financiers

La société UV GERMI peut se trouver exposée à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, la société UV GERMI met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de la société UV GERMI est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La société UV GERMI n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

### 22.1 Risque de taux d'intérêt

La société UV GERMI n'a pas d'exposition significative au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où aucune dette à taux variable n'a été souscrite

### 22.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. La Société UV GERMI fait appel pour ses placements de trésorerie et ses dépôts à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

Les produits de la Société sont vendus essentiellement à des distributeurs, des donneurs d'ordre dans le monde de l'environnement et à des collectivités locales.

Le risque crédit est considéré comme faible. Par ailleurs, le délai de paiement client est conforme aux exigences de la LME.

Elle a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que ses clients ont un historique de risque de crédit approprié.

### 22.3 Risque de change

Les échanges commerciaux internationaux sont réalisés en euros par la société.

La Société n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes.

En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité à l'international ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

**Note 23 : Honoraires des Commissaires aux Comptes**

<b>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (Montants en euros)</b>	<b>30/06/2018</b>		<b>30/06/2017</b>	
	<b>Montant HT</b>	<b>%</b>	<b>Montant HT</b>	<b>%</b>
Mission de commissariat aux comptes	22 640	100%	5 250	100%
Services autres que la certification des comptes Autres prestations directement liées à la mission de commissaire aux comptes				
<b>Total des honoraires</b>	<b>22 640</b>	<b>100%</b>	<b>5 250</b>	<b>100%</b>

**Note 24 : Evènements postérieurs au 30 juin 2018**

UV GERMI a participé à AQUA 2018, évènement majeur de l'Aquaculture co-organisé par l'European Aquaculture Society (EAS) et la World Aquaculture Society (WAS), du 25 au 29 août 2018 à Montpellier. Ce salon a été l'occasion de présenter des solutions innovantes de traitement de l'eau, développées afin de répondre aux attentes d'un marché en croissance continue, mettre en lumière la nouvelle gamme PEHD (Polyéthylène Haute densité) destinée à l'eau de mer et rencontrer tous les professionnels de l'aquaculture.

UV GERMI a annoncé l'ouverture de son Centre de Recherche et d'Innovation, visant à accélérer la R&D. Ce nouvel espace de 400 m<sup>2</sup> dispose de laboratoires entièrement équipés où les cinq chercheurs d'UV GERMI vont concevoir et tester les futures innovations. La recherche est un élément clé de la stratégie d'UV GERMI qui y consacre 20 % de son chiffre d'affaires.

## 7/ DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour l'exercice clos le 30 juin 2018, dans le rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société. J'atteste également que le rapport annuel d'activité présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant l'exercice et de leur incidence sur les comptes annuels, des principales transactions entre les parties liées.

**André BORDAS**

**Président Directeur Général**



### **Responsable de l'information financière**

Madame Corinne CHANSIAUD  
Contrôleuse Financière  
Téléphone : 05.55.88.18.88  
Mail : cchansiaud@uvgermi.fr